



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. : 02/ 633 30 24

CURE DE JEUNESSE DU SMOHAIN

LES ÉCO-CANTONNIERS À L'ŒUVRE



Dans nos bulletins de septembre et de décembre derniers, nous vous avons entretenus du travail sur le Smohain de ces nouveaux "médecins de nos rivières", de sa grande utilité, de nos inquiétudes concernant la précarité de leur engagement (leur contrat prenait fin en septembre) et de la pauvreté du matériel dont ils étaient dotés. Nous demandions non seulement que ce travail, entrepris dans le cadre du contrat de rivière, soit poursuivi, mais que les effectifs et les moyens techniques soient renforcés. Le Député provincial Baudouin le Hardy de Beaulieu nous avait donné (dans sa lettre que nous avons citée en décembre) certains apaisements et annoncé la prolongation du contrat des éco-cantonniers.

Le 18 décembre, nous étions conviés à une conférence de presse sur les lieux mêmes de l'action, c'est-à-dire sur les bords du Smohain, à quelques centaines de mètres de la route d'Ohain.

Là, étaient réunis les autorités provinciales, communales, des membres des services des eaux, provinciaux et communaux, l'IBW et les délégués de diverses associations..

Présents aussi, et nous dirions SURTOUT, un groupe d'enfants de l'école de Plancenoit invités à venir constater comment notre rivière était prise en charge dans le cadre du contrat de rivière.

Si nous disons surtout, c'est que nous pensons qu'il est essentiel que nos enfants soient mis très tôt en présence des problèmes liés à la qualité de notre environnement. C'est leur prise de conscience, leur vigilance, qui garantiront notre avenir, leur avenir. Des informations précieuses nous ont

Suite en page 8



Témoins privilégiés : des élèves de l'école de Plancenoit

**CONSULTEZ
NOTRE AGENDA
EN DERNIÈRE
PAGE**

LE BULLETIN

Lasne Nature

PLUS LISIBLE ?

Chaque trimestre, nous sommes confrontés aux mêmes problèmes lors de la préparation de notre bulletin : d'une part, l'abondance des sujets que nous voudrions traiter, de l'autre le fait que nous ne disposons que de 12 pages et qu'augmenter ce nombre représenterait une charge financière trop importante.

Cela nous force à user de caractères assez petits, ce qui mécontente une partie des lecteurs n'ayant pas une excellente vue, surtout les plus âgés d'entre eux.

Que faire alors ?

Nous avons décidé quelques mesures destinées à améliorer la situation :

1. demander à nos collaborateurs d'écrire, dans la mesure du possible, des articles plus courts,
2. augmenter légèrement la grandeur des caractères,
3. imprimer dorénavant le bulletin sur un papier blanc (blanchi sans chlore) et utiliser une encre verte un peu plus foncée.

Nous en faisons l'expérience à partir de ce numéro 29 et aimerions connaître votre avis sur ce changement.

LA MIGRATION DES BATRACIENS

Le printemps est à nos portes. Les grenouilles, crapauds et tritons vont entamer leur migration vers les étangs de ponte, quand la température et le taux d'humidité seront propices. Chaque année nos équipes s'emploient certains soirs à faire traverser en sécurité ces batraciens, si utiles dans la

Suite en page 8



L'inadmissible projet de lotissement, RUE D'ANOGRUNE

En première page de notre précédent bulletin (décembre 1996), sous le titre "Nouvelle Menace", nous publions la photo d'une splendide échappée paysagère qu'actuellement encore les promeneurs découvrent du chemin du Bois Impérial, en allant de la ferme d'Hubermont vers Plancenot. Que dire de la beauté de celle que l'on embrasse de la rue d'Anogrune en direction de ce Bois Impérial !

Si un projet de lotissement introduit en novembre dernier n'était pas modifié, c'en serait fait de ces belles vues, et de "l'intérêt paysager" de toute la vallée de la Haute-Lasne. Nous mettons "intérêt paysager" entre guillemets, parce qu'en l'occurrence il ne s'agit pas seulement d'une expression littéraire mais bien d'une notion juridique, consacrée par le CWATUP (Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine). Juridiquement, une zone d'intérêt paysager est un lieu où sont interdits "tous actes ou travaux mettant en péril la valeur esthétique du paysage".

Si donc un citoyen ambitionnait de faire planter des maisons dans une telle zone, l'affaire serait vite entendue: les autorités compétentes ne pourraient que refuser le permis. Mais ici, le cas n'est pas si simple: le vaste terrain que le demandeur veut lotir a le statut de "zone d'habitat rural", et si, de fait, la construction de 16 maisons à cet endroit détruirait irrémédiablement, et incontestablement, la valeur esthétique d'une bonne partie de la Haute-Lasne, la faute peut sans doute en être imputée primordialement à ceux qui, il y a plus de 20 ans, ont conçu le plan de secteur.

Sur la carte, ils ont laissé dessiner en plein milieu de zones rurales d'intérêt paysager, un îlot, à l'origine désert, destiné à l'habitat. Que ne se sont-ils avisés du coup de poing dans l'oeil qu'allait représenter l'édification d'horreurs dans cet îlot - une édification qui détruit jusqu'à la raison d'être des zones d'intérêt paysager avoisinantes !

Alors, diront les pessimistes, comme le plan de secteur prévoit cet îlot, il

n'y a rien à faire: le lotissement proposé sera autorisé, et la zone d'intérêt paysager de la Haute-Lasne définitivement enlaidie.

Optimistes et déterminés

Nous, nous sommes optimistes et, en tous cas, déterminés: nous ne laisserons pas faire cela.

Lasne Nature n'est d'ailleurs pas seule à vouloir préserver la beauté de cet espace: déjà le projet de "schéma de structure" communal actuellement en cours d'instruction préconisait de rendre à l'îlot sa destination agricole (*) et dans cette foulée la Commission consultative d'Aménagement du Territoire (CCAT), le Conseil Communal, le Collège des Bourgmestre et Échevins de Lasne se sont opposés au projet de lotissement. Le Conseil Communal, pour des raisons de sécurité de la circulation, s'est prononcé contre les modifications de voirie que le projet nécessiterait.

Le Collège, chargé, aux termes du CWATUP, de veiller au bon aménagement

des lieux, a émis un avis défavorable à l'octroi d'un permis. On attend l'avis du délégué de la Région. Si contre toute attente cet avis était positif, la Commune pourrait encore décider de refuser le permis, et nous ne doutons pas qu'elle le fera.

Car le "bon aménagement des lieux" auquel les autorités habilitées à délivrer des permis sont légalement tenues de veiller, exige au minimum que les autorisations touchant la zone d'habitat soient assorties de conditions propres à ne pas ôter aux zones voisines la destination que la loi leur assigne. En termes clairs: les constructions ne peuvent mettre en péril la valeur esthétique des zones voisines, qui ont le statut de zone d'intérêt paysager.

Dans le cas présent, tant la division du terrain en 16 lots s'égrenant le long de la rue d'Anogrune que le laxisme des prescriptions urbanistiques s'appliquant aux futurs acquéreurs de lots sont deux éléments majeurs qui rendent le projet incompatible avec cette exigence.

Rappelons enfin que le seul fait, pour un terrain, d'être situé en zone d'habitat n'entraîne pas le droit d'y construire: le Code prévoit toute une procédure d'agrément des projets, aboutissant à l'octroi, ou au refus, des permis. C'est dire que pour qu'un permis soit délivré il y a, légalement, bien d'autres conditions à remplir que celle de se situer en zone d'habitat.

Il est bien dommage que les demandeurs de permis, dans le cas qui nous occupe, n'aient pas prêté davantage d'attention à cet aspect des choses: ils auraient pu s'aviser, comme tout le monde, qu'il n'est pas tolérable qu'on bâtit n'importe quoi n'importe où.

*Fernand Debreyne
Section Urbanisme et
Aménagement du Territoire*

(L'intertitre est de la rédaction)

ANIMAUX SAUVAGES EN PÉRIL

Des oiseaux, des écureuils, des animaux de toutes sortes dont des chevreuils se font encore trop souvent happer sur nos routes par des voitures roulant à vive allure.

Nous n'ignorons pas que si nous recueillons un oiseau ou un autre petit animal blessé nous devons le porter immédiatement au Centre de revalidation de La Hulpe, (50, avenue du Parc, 1310-La Hulpe, Tél.: 521 28 50), où nous savons que Madame Jacqueline Vandervelden fera tout ce qui est possible, et même l'impossible, pour le soigner, le nourrir, le revalider et le libérer dans les meilleures conditions.

Que faire si nous sommes amenés à recueillir un chevreuil malade ou blessé?

Appeler immédiatement Madame Coulon, garde forestier, au 673 40 73 (ou au 075/ 42 70 05) qui recueille, soigne et rend la liberté à ces cervidés.

(*) Rappelons que si, à la révision du plan de secteur, ce changement de destination était confirmé, les propriétaires seraient indemnisés de la diminution de valeur de leur terrain - le CWATUP a prévu ce cas (à l'art.34).

Les arbres ne sont plus seuls

Nos lecteurs se souviendront de l'article que nous avons publié dans notre dernier numéro au sujet de cette belle aubépine de 600 ans qui, en quelques minutes, a été arrachée à Ouffet (non loin de Huy) au mépris de toutes les lois et du respect le plus élémentaire de la nature.

L'asbl "LE MARRONNIER" qui se bat pour la sauvegarde des arbres remarquables nous envoie un communiqué dont nous nous inspirons très largement dans le texte suivant.

Tout arbre est un être vivant en sursis. Outre l'épreuve du temps et des intempéries, les arbres doivent s'accommoder des hommes, pas toujours amicaux : les voitures roulent sur leurs racines, éraflant le tronc au passage; des piétons confondent leur pied avec des poubelles.

Et pourtant, ces arbres sont les témoins de notre passé, au même titre qu'une vieille ferme, une chapelle, un château historique.

Que de haies saccagées ou arrachées, d'arbres tronçonnés, sacrifiés sur l'autel du mauvais goût, des thuyas en rang d'oignons au lieu d'une vieille haie d'aubépine, de charme ou de hêtre. Que d'arbres abattus par souci de rentabilité immédiate.

NE PAS RESTER DE BOIS

Nos édiles ont besoin de nos voix lors des élections. Les arbres ont besoin de la vôtre pour assurer leur...survie. Des voix engagées, celles de citoyens responsables capables de rappeler à leur Collège communal l'attachement qu'ils portent au patrimoine arboré, un bien commun attaqué de toutes parts.

Chaque citoyen a la faculté de protéger son ou ses arbres et haies d'élection.

Outre les arbres classés, tout arbre "remarquable", de plus de trente ans, situé hors bois et hors forêt (sauf en certains lieux les peupliers) ne peut généralement être abattu sans autorisation préalable de l'Urbanisme.

Cette année, s'achève un gigantesque inventaire de la Région wallonne comportant plusieurs milliers d'arbres ayant acquis le statut de "remarquables".

Cette protection légale, c'est à nous à la faire respecter en étant attentifs, dans notre cadre de vie quotidienne. L'asbl "Le Marronnier" qui a porté plainte au sujet de l'arrachage de la

vénérable aubépine espère que le coupable de cette action sera condamné à replanter autant d'aubépines que la doyenne comptait d'années (600).

Une association "RAMÉES" vient d'être créée. Elle vise à établir un réseau de vigilance et d'intervention en Wallonie pour que soient respectés et les arbres et la réglementation censée les protéger. Un document sera publié en cours d'année, document



Une belle photo de Benjamin STASSEN : deux haies de charmes plantées sur une longueur de 575 mètres et constituant cette merveilleuse charmille qui est bien sûr classée et que l'on peut admirer à LA REID (Province de Liège). M. Mathieu a été chargé de dresser un inventaire des charmilles existant en Europe. Si lors d'un voyage, vous rencontrez une charmille, veuillez la signaler à M. Mathieu, Syndicat d'initiative 4920 LA REID, ou au n° de téléphone 087/ 57.65.28. Merci.

qui permettra à chacun d'avoir une idée précise de ce qu'est un arbre ou une haie protégés et des actions utiles à mener dans sa commune.

L'aubépine d'Ouffet ne sera pas morte en vain !

Pour être informé, envoyez vos coordonnées à l'asbl "LE MARRONNIER", rue du Moulin, 4, 4590-ELLEMELLE Rappelons que pour qu'un arbre ou une haie puissent être qualifiés de remarquables, ils doivent :

- avoir au moins 30 ans d'âge,
- présenter des qualités esthétiques, historiques, paysagères, biologiques,

folkloriques, etc., ou des dimensions, exceptionnelles.

ET À LASNE ?

Cet inventaire est dressé pour chaque commune et Lasne ne manque pas à la règle, mais nous croyons que cette liste est loin d'être complète. En effet, il existe des arbres remarquables en de nombreuses endroits et nous voudrions demander à leurs propriétaires, nos lecteurs, de nous aider à en dresser une liste aussi exacte que possible. De temps à autre un propriétaire nous téléphone pour nous signaler qu'il possède dans son jardin tel ou tel arbre remarquable, mais ces initiatives sont encore trop rares.

Même si vous n'avez aucune connaissance en la matière, que vous distinguez malaisément un hêtre... d'un bouleau mais que vous découvrirez près de chez vous ou lors de vos promenades un arbre qui vous semble remarquable, signalez-le nous, nous irons l'examiner et prendrons contact avec son propriétaire.

Si vous le désirez, nous vous enverrons un modèle de fiche signalétique qui vous permettra de nous donner les renseignements adéquats sur les arbres que vous auriez découverts.

Merci de votre collaboration. D.G.



COTISATIONS

Vous avez été DES CENTAINES à répondre à l'appel lancé dans notre numéro de décembre.

Des centaines à avoir renouvelé votre cotisation précédente en vous mettant en règle pour l'année 1997, mais aussi, à adhérer à notre association pour la première fois.

Merci à vous tous.

Pour ceux qui n'auraient pas encore fait le pas, signalons que la cotisation annuelle est valable 12 mois pleins, qu'il n'y a aucune limite à

son montant, sauf un minimum de 300 F.

Disons encore que nous avons institué une cotisation libre (c'est-à-dire sans minimum) pour les jeunes de moins de 18 ans, afin de les inciter, eux et leurs parents, à un intérêt aussi précoce que possible pour les problèmes de protection de l'environnement.

Nous distribuons le bulletin "Lasne Nature" à tous les habitants de Lasne, qu'ils soient ou ne soient pas membres de notre asbl.

Les membres extérieurs à Lasne le reçoivent par voie postale.

asbl Lasne Nature
3, rue de Fichermont, 1380-LASNE
Compte : 001-23 26 233- 55

CONSTRUISONS UN NICHOIR À MÉSANGES

Nous avons durant plusieurs saisons vendu des nichoirs dont la plupart étaient fabriqués par un de nos amis qui maintenant n'a plus assez de temps à consacrer à ce travail. Si vous êtes un tant soit peu bricoleur vous construirez aisément le nichoir bien solide dont nous vous donnons le plan ci-contre, avec les dimensions exactes de chaque élément. Vous les assemblerez à l'aide de quelques clous.

N'oubliez pas de pratiquer dans la plaque de fond (E) deux trous qui permettront l'évacuation de l'humidité.

Vous clouerez au dos du nichoir la latte (H) qui vous permettra de fixer le tout à un arbre (entre 3 et 5 m de hauteur) à l'aide de cordes ou de gros nylon afin de ne pas le blesser.

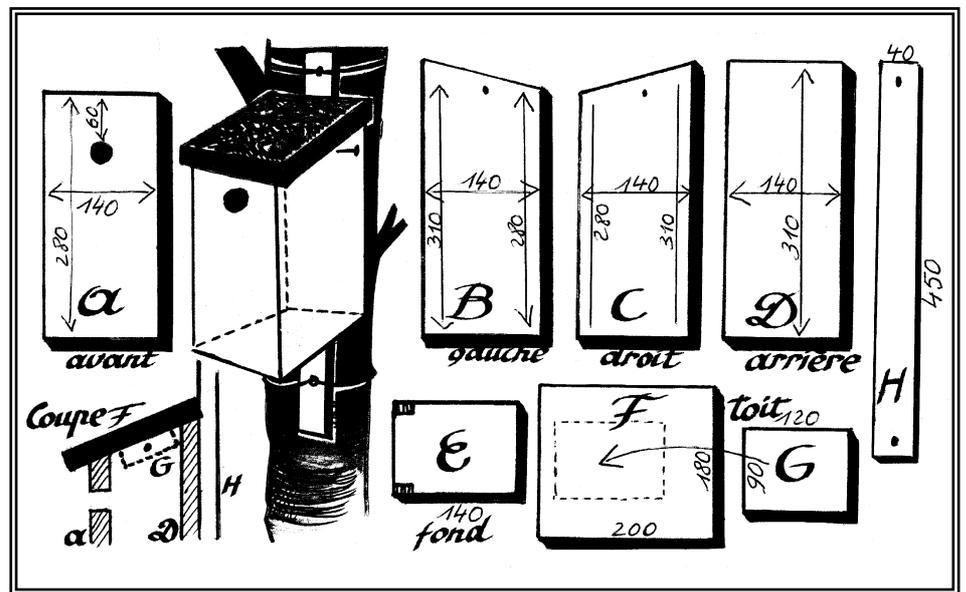
Les oiseaux apprécient une vue assez dégagée devant le trou d'envol qui sera situé face à l'est ou au sud-est afin de leur éviter vents dominants et pluie.

Vidé et nettoyé en fin de saison ou avant le printemps, ce nichoir pourra servir de nombreuses années.

Les planches (du mélèze, de préférence) devront avoir 20 mm d'épaisseur et NE SERONT PAS RABOTÉES car, lorsque les oisillons seront prêts à quitter le nid, il faut qu'ils puissent s'agripper aux parois rugueuses et atteindre le trou d'envol. Inutile de le peindre ou de le vernir.

Ce trou devra avoir 28 mm de diamètre si vous voulez que le nichoir accueille les mésanges bleues et 32mm si vous le destinez aux mésanges charbonnières.

La seule petite difficulté consiste à scier les dessus des cotés en biais (voir dessin : coupe) de façon à ce que la toiture soit légèrement inclinée vers l'avant pour que l'eau s'en écoule.



L'imperméabilité sera beaucoup plus grande si vous recouvrez le toit de roofing.

Comme vous le verrez sur le plan, à l'intérieur du toit, vous clouerez sur la planche (F) la planche plus petite (G) qui s'emboîtera dans le trou et l'empêchera de glisser. Pour éviter que ce toit

puisse s'envoler par grosse tempête, vous forerez un trou dans le haut de chaque paroi latérale, trou qui se prolongera dans l'épaisseur de la planche G. Vous enfoncerez dans ce trou pratiqué de chaque côté un long clou, ou un gros fil de fer, ce qui maintiendra le toit bien stable. Bonne chance!

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

Secrétariat et rédaction : Didier GELUCK au 633 30 24

Trésorerie : Joël DULLIER au 654 09 02

Groupe Sentiers : Pascale LAMBERT au 633 64 90

Paul LECHARLIER au 633 15 87

Réserve Naturelle du Ru Milhoux : Erik SEVERIN au 653 55 79 après 20 h

Conservateur de la Réserve naturelle : Eric de MEVIUS au 633.30.29

Eau et pollutions : Alain CHARLIER au 633 41 93 après 18 h

Urbanisme, Aménagement du territoire : Fernand DEBREYNE au 633 13 50

Groupe Batraciens : Johanna LEUPEN au 633 24 71

Contacts avec les écoles, flore, faune : Françoise TOBIE au 633 35 03



SAVIEZ-VOUS QUE ...

...vous pouvez redonner vie, sans trop d'efforts à de vieux (et moins vieux) arbres,

affaiblis ou mal entretenus, à ce pommier qui semble épuisé et donne peu de fruits alors que les récoltes étaient, jusqu'il y a peu, assez abondantes ?

Procédons par ordre d'importance.

1. D'abord, choisir la période hivernale (15 novembre- 15 mars), en évitant le gel, pour commencer le travail de la partie aérienne de l'arbre afin de lui restituer une silhouette harmonieuse :

Pour cela, se munir d'outils bien affûtés pour réaliser des coupes nettes sans bavures. En cas de maladresse, disposer de cicatrisants pour soigner les plaies (goudron végétal- compactuna- argile vierge à utiliser, par temps sec , en badigeonnage).

- Dégager l'arbre de son bois mort.
- Couper toutes les branches qui se croisent ou se superposent, ou ayant contact l'une avec l'autre par frottement, supprimer les "chicots", toutes causes d'infection ou de dépérissement.

- Supprimer toute branche orientée vers l'intérieur de l'arbre.

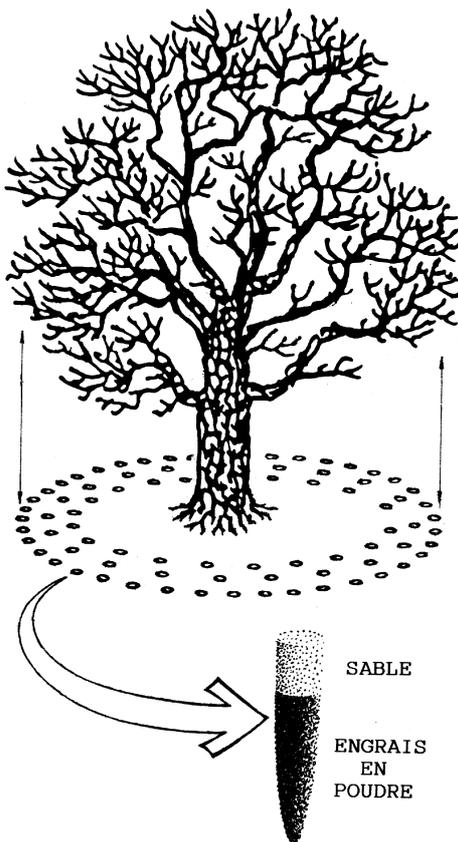
- Supprimer tous les "gourmands" ou rejets partant à la verticale, tant à la cime de l'arbre qu'à la base du tronc. Ils sont cause d'épuisement.

- Écourter l'extrémité des branches trop tombantes pour les alléger.

- Nettoyer le tronc et la base des branches charpentières en grattant toute incrustation de mousse, lichen, champignons et en vidant toutes les poches pouvant renfermer des parasites. Certaines cavités plus importantes peuvent être désinfectées ou cimentées.

2. Ensuite, préparer le sol pour faire profiter l'arbre au maximum et le plus rapidement possible de la nourriture dont il aura besoin pour se "refaire une santé".

- Il faut, pour cela, que la nourriture soit mise en contact avec les racelles, les parties les plus voraces du



système racinaire situées à l'extrémité des racines. Ce réseau se trouve au niveau de la couronne extérieure de l'arbre (voir dessin).

Former à cet endroit des trous à la verticale, de 25 à 30 cm de profondeur sur 5 cm d'épaisseur, à l'aide d'un gros plantoir, ou mieux, d'une barre à mine, en cercle, tout autour de l'arbre. Ces trous seront distants de 25 à 30 cm les uns des autres, en quinconce, sur 2 ou 3 rangées.

Utiliser un engrais, à l'aide d'un large entonnoir pour faciliter le remplissage du trou. Cet engrais complet en poudre sera biologique de préférence (Lombricompost-Viano)

Remplir chacun des trous aux 2/3 de son volume, le dernier tiers sera réservé au sable qui sert de filtre et empêchera l'engrais, dans un premier temps, d'être absorbé par la végétation de surface. Il faut compter + ou - 10 kg d'engrais par arbre (25 F. le Kg).

Si les pluies dans les mois suivants sont suffisantes, le bon résultat ne tardera pas à se faire remarquer.

Erik SEVERIN

P.S. Cet article ne se limite qu'au traitement des arbres sains. Le problème des maladies est beaucoup trop vaste pour que nous puissions l'aborder ici.

LETTRE OUVERTE AUX JARDINIERS, PÉPINIÉRISTES, ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS DE JARDINS

Tout d'abord, pardonnez-nous de nous adresser en bloc à vous qui exercez des professions parfois très diverses.

Lorsque vous êtes appelés à réaliser un travail pour un client, à dessiner des plans, à fournir arbres et arbustes, à les disposer dans son jardin, votre rôle de conseiller est essentiel.

Ce jardin sera en totalité ou en partie votre oeuvre selon la plus ou moins grande liberté dont vous disposerez, le budget alloué et, bien sûr, votre talent.

Des clients ont des idées bien précises sur ce qu'ils désirent tandis que d'autres s'en remettent entièrement aux hommes du métier.

Or, si vous avez choisi ce métier, c'est par goût, parce que vous aimez la nature, parce que vous voyez dans son devenir le jardin que vous créez aujourd'hui.

Nous le savons, souvent vos clients exigent que vous plantiez arbres et arbustes qui les isoleront du voisinage et demeureront verts toute l'année.

Votre rôle consiste, nous semble-t-il, à rencontrer leurs demandes, mais aussi à leur démontrer qu'il ne faut pas nécessairement planter des épicéas, des thuyas, cyprès, lauriers ou autres arbres et arbustes exotiques, étrangers à nos paysages brabançons pour atteindre ce but.

Nous vous demandons d'argumenter avec patience, de leur faire comprendre l'intérêt des haies variées qui porteront fleurs ou fruits, seront accueillantes aux oiseaux, changeront de couleurs avec les saisons et leur procureront beaucoup plus de joie que ces murs sans âme que sont souvent les masses nues et uniformes citées plus haut.

Vous savez mieux que nous qu'il existe des arbustes persistants, semi-persistants ou marcescents; que certains arbres aux feuilles persistantes peuvent être taillés et former de superbes haies. Nous pensons au houx, au hêtre, à certains chênes, aux charme, genêt, ajonc, etc.

Nous faisons appel à votre collaboration active afin que notre village soit un modèle d'harmonie dont vous serez les artisans et cela, sans perte financière pour votre entreprise.

D.G.



Lasne Nature

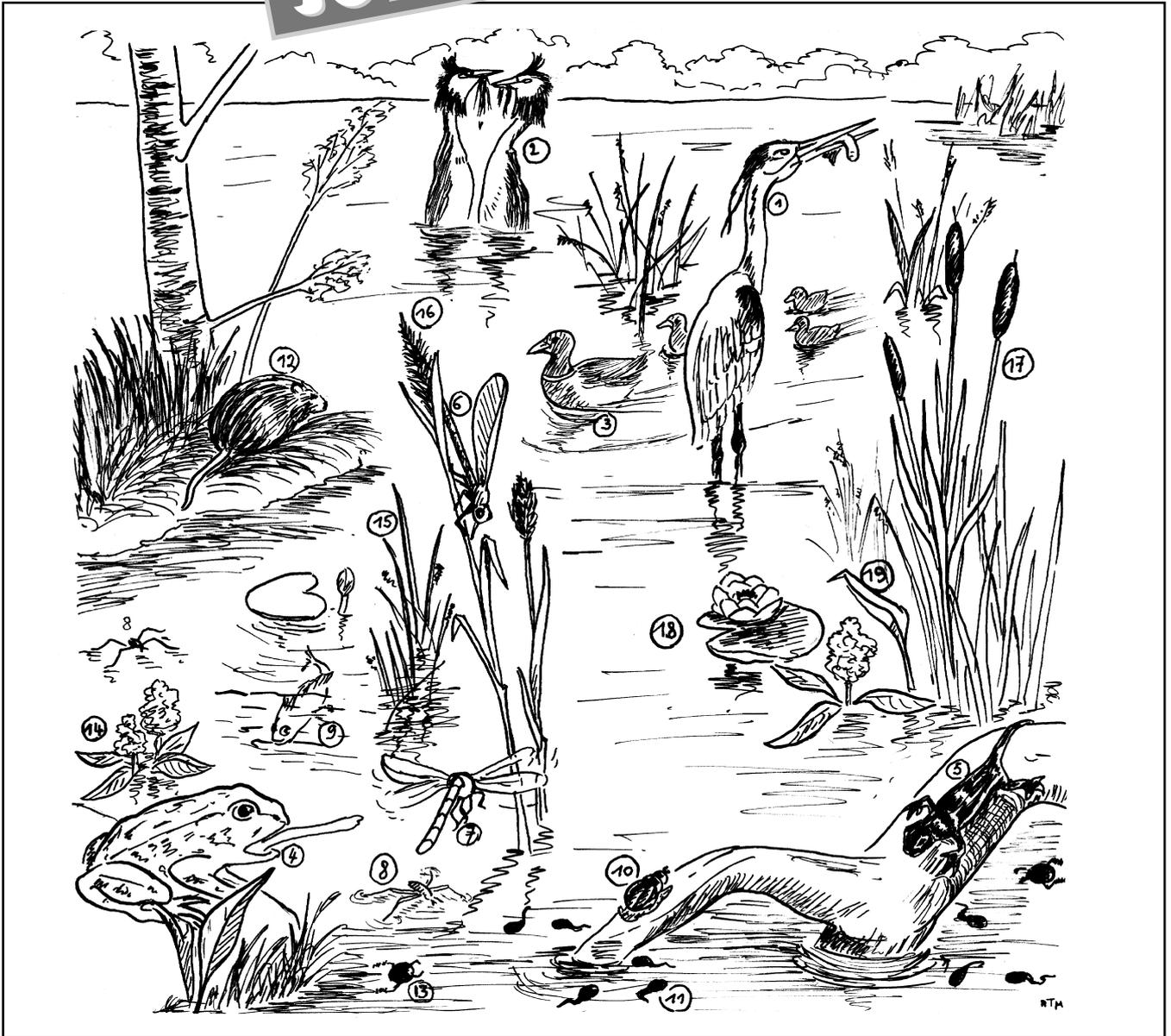
JUNIOR

Bonjour, les amis.

Grande nouvelle ! Une nouvelle mare, dans la Réserve du Ru Milhoux, vient d'être creusée.

Bien sûr, elle n'est pas encore comme le dessin ci-dessous : (Suite en bas de page)

LA PAGE DES BRANCHÉS



il faudra s'armer de patience avant que les micro-organismes s'y multiplient, que la végétation pousse et, qu'enfin, les oiseaux et les autres animaux s'y installent. Nous avons hâte d'y être. En attendant, voici ci-dessous ce que nous pouvons espérer :

1. Le héron cendré.
2. Le grèbe huppé.
3. Le canard colvert.
4. La grenouille verte.
5. La salamandre tachetée.
6. La demoiselle.
7. La libellule.
8. Le patineur d'eau.
9. L'épinoche d'eau douce.
10. La limnée.
11. Le têtard.
12. Le rat musqué.

13. Le dytique.
14. La renouée amphibie.
15. Le jonc.
16. Le roseau commun.
17. La massette.
18. Le nénuphar (ou "far" selon la nouvelle orthographe).
19. Le sagittaire.

Sais-tu que tu peux visiter la Réserve avec ta classe. Demande à ton instituteur (trice) de contacter son conservateur M. Éric de Mévius au 633.30.29.

Le grèbe huppé et la foulque macroule vivent déjà dans l'étang de la rue du Chêne au Corbeau mais ne s'installeront sans doute pas dans la Réserve. Et sais-tu pourquoi ? La mare sera peut être trop petite pour eux !

Mais, nous attendons la bécassine et la

guignette de rivage selon les variations de profondeur et, dans les roseaux, la rousserolle effarvate et la rousserolle verderolle.



Conserve tes "Lasne Nature". Tu recevras chaque fois des renseignements sur quelques animaux ou plantes de la mare. Et tu pourras ainsi te constituer une collection dont voici à droite les premières fiches.



À toi la parole ! Dis-nous ce qui te tient à coeur. Qu'as-tu vu ou lu sur la mare? Qu'en penses-tu? Qu'espères-tu?

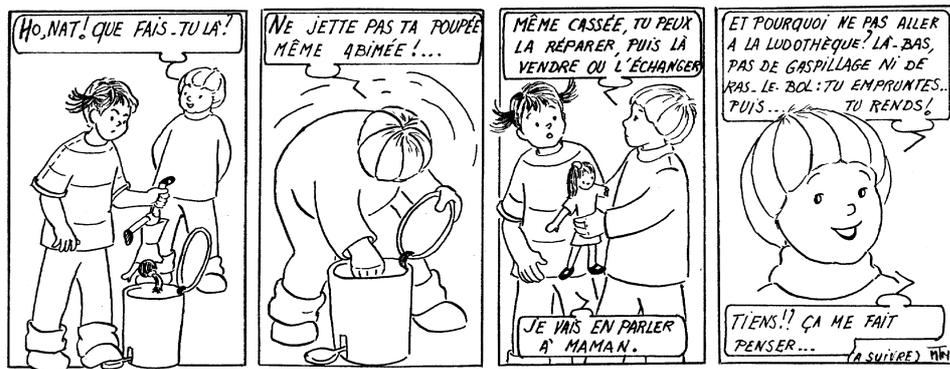
Nous attendons tes idées. Écris-nous. !

Françoise et Marie



Les aventures de Nic et Nat

Et maintenant, faisons connaissance avec Nathalie et Nicolas, deux sympathiques amis qui, au fil du temps, t'aideront par leurs conseils, à devenir, toi aussi, un vrai défenseur de notre environnement ! Colorie la petite B.D. Ce sera encore mieux.



Que planter, que semer qui attire les oiseaux...

Trois choses les attirent : la nourriture, l'eau et un endroit où nicher.

Beaucoup d'oiseaux apprécient les baies, graines ou fruits secs des épinevinette, viorne, aubépine, sureau, coto-néaster, houx, sorbier, sycomore, chèvrefeuille, rosier et tournesol.

Les fruits attireront les insectes, et par conséquent, les oiseaux insectivores. Ce petit monde aura besoin de se désaltérer et de se baigner. Un petit bassin, une vasque feront l'affaire.

Renouvelons-en souvent l'eau, surtout par temps de gel.

Quant aux endroits pour nicher, certaines haies sont particulièrement accueillantes et les nichoirs en bois sont colonisés par nombre d'oiseaux de

nos jardins (nous donnons en page 4 de ce bulletin les plans pour la construction d'un nichoir). Il convient de veiller à ne pas placer trop près l'un de l'autre des nichoirs destinés à un même type d'oiseaux.

En effet, chaque couple doit disposer d'une aire de chasse suffisante pour nourrir sa nichée.

et les papillons ?

Pour les attirer, plantons des fleurs très parfumées ou productrices de nectar (les abeilles en seront également satisfaites). Citons le buddleia, la primevère, la cardamine des prés, la lavande, le lilas, le myosotis, la lunaire, l'aster et bien d'autres.

Pétunia, oenothère, tabac et chèvre-

Un dossier "Jeux-jouets" publié par l'asbl "Réseau IDÉE", 26, rue de la Victoire, 1060 Bruxelles, fait le tour de la question et fournit conseils et adresses utiles. Permanence téléphonique éco-consommation le matin au n° 071 / 300.301. Le mensuel "Troc en stock" vous propose d'échanger les jouets que vous n'utilisez plus, avec ceux d'autres enfants, les annonces y sont gratuites, alors ? Renseignements au 02 / 478 86 42.

feuille, dont le parfum s'accroît le soir, attireront les papillons de nuit. Il faut aussi songer à alimenter les chenilles de ces papillons. Beaucoup mangent des orties. N'oublions pas de les élaguer fréquemment afin d'activer la croissance des jeunes pousses. Mûrier sauvage, patience, et herbes folles sont aussi recommandés.



FICHE n° 1 LE CANARD COLVERT

Famille: palmipèdes.

Adresse : étangs et marais d'Europe.

Prédateurs (ennemis) : brochet, busard, renard et... chasseur (ennemi n° 1).

Nourriture : surtout des graines (de lentilles d'eau) mais aussi des plantes aquatiques, vers, insectes.

Point particulier : le mâle a une tête verte et de brillantes plumes bleu-violet aux ailes; la femelle est marron. En été les mâles ne peuvent plus voler, car ils changent de plumage et attendent leurs nouvelles plumes. Ils ressemblent alors aux femelles.



FICHE n° 2 LE GRÈBE HUPPÉ

Famille : palmipèdes.

Adresse : étangs et marais d'Europe et d'Afrique du Nord.

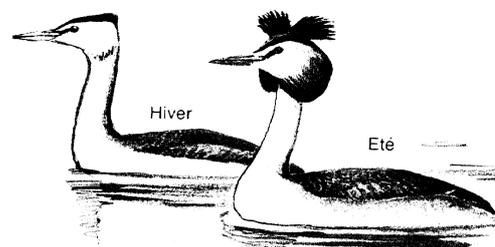
Prédateurs : corneille qui mange les oeufs, busard et brochet qui attaquent les petits. Maintenant, le grèbe huppé est protégé.

Nourriture : environ 150g de poissons par jour, mais aussi : insectes aquatiques et leurs larves, crustacés, grenouilles et têtards, araignées...

Points particuliers : la huppe et la collerette absentes en hiver.

La parade est très belle : les deux oiseaux se placent face à face, hérissent les plumes de leur tête (=la huppe) et se saluent longuement (voir le dessin de la mare- 2)

Leur nid est une sorte de radeau fait de roseaux cassés, d'herbes et d'algues.





SAVIEZ-VOUS QUE...

l'herbe tondu sur place, car les limaces s'en nourrissent, ou encore sur le feuillage tendre de la plupart de vos plantes.

de 24 heures.

Puis séparez les deux seaux et portez celui contenant les limaces au compost ou sous les taillis, c'est de la

SE DÉBARRASSER DES LIMACES ET AUTRES COLIMAÇONS EST TOUT À FAIT POSSIBLE ?

De nombreux correspondants se plaignent des dégâts que les limaces font subir à leurs salades, aux jeunes pousses, aux plantes à peine repiquées.

Par principe ils ne veulent pas utiliser les granulés classiques.

Alors, ils disposent aux endroits stratégiques des soucoupes remplies de bière, entourent les parterres de cendrées... sans venir à bout du problème.

Notre spécialiste vous donne ici son avis :

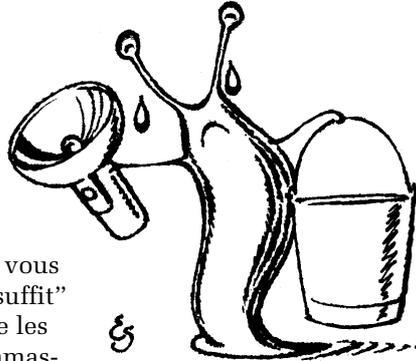
Attendez la nuit tombante. C'est le moment où les limaces sortent pour se nourrir et batifoler.

Munissez-vous d'une torche (rechargeable de préférence) et équipez-vous de deux seaux en plastique souple de 10 L.

Remplissez d'eau le premier seau à mi-hauteur et dirigez-vous vers l'endroit où vous les aurez repérées. Normalement, l'humidité s'installant, on les trouvera presque toujours en bordure des parterres, autour des mares, sur les pelouses, après une tonte où on a laissé de préférence

Il vous "suffit" de les ramasser une à

une (muni de gants en caoutchouc si leur contact vous effraie). Mettez-les dans votre seau d'eau en veillant à le faire tourner horizontalement sur lui même chaque fois que les limaces tentent de s'en échapper. Comptez-les de temps en temps pour vous donner du courage. Et après ? Utilisez votre second seau tenu en réserve et emboîtez-le dans le premier qui contient les limaces, jusqu'à ce que l'eau commence à déborder. C'est le signe qu'il n'y a plus d'air dans le seau du dessous. Déposez un objet lourd (un pavé) dans le seau vide du dessus pour qu'il ne remonte pas par la pression et atten-



potasse. Quelques jours après, il n'en restera rien, elles auront fondu comme neige au soleil.

Vous serez surpris de constater qu'on peut en ramasser un grand nombre en très peu de temps. En effet, après quelques sorties nocturnes, vous aurez vite repéré les endroits où elles ont tendance à festoyer.

E.S.

INTERNET AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

"envagri.wallonie.be" vous fournit toutes informations en matière d'environnement, de nature et des forêts. En complément de ce site, le site de la DGRNE (Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement), vous offrira une banque de données : législations, publications, statistiques, rapports d'activités, sans oublier l'annuaire de l'environnement qui est partiellement consultable depuis janvier. Pour tous renseignements, critiques et suggestions, écrivez au Ministère de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture, square de Meeus, 35, 1000 Bruxelles.

CURE DE JEUNESSE DU SMOHAIN

Suite de la page 1

été données par les responsables des divers niveaux de pouvoir et les artisans de ce beau travail. Non seulement les éco-cantonniers poursuivront leur oeuvre, mais plusieurs stagiaires sont formés et envoyés sur le terrain pour compléter leur formation et renforcer les équipes de travail.

Dans le Smohain, nous avons admiré la qualité du travail poursuivi à l'aide d'un matériel un peu plus important (mais encore insuffisant) : nettoyage, élagage, enlèvement de troncs empêchant l'écoulement normal des eaux, suppression des embâcles importants qui en divers endroits obstruaient la rivière et risquaient de faire monter le niveau des eaux lors des crues.

La tâche des éco-cantonniers consiste non seulement à nettoyer, dégager mais aussi à retaluter, planter arbustes et plantes afin de stabiliser certaines

berges fragilisées. Ils rendent ainsi une nouvelle jeunesse à ce Smohain malmené de mille façons au cours des ans.

Une belle matinée qui a prouvé qu'il ne faut jamais abandonner la lutte et qu'il n'est pas trop tard pour porter remède à toutes les dégradations que nous avons infligées ou laissé infliger à la nature.

D.G.

Si les oignons font pleurer, c'est à cause du respect humain. Dans l'ancien temps, les oignons faisaient rire et chacun les respirait afin de trouver la gaité. Un sage blâma ce rire dénué de fondement et les oignons en furent humiliés. Ils comprirent que les larmes seules sont tolérables sans motif.

NORGE

LA MIGRATION DES BATRACIENS

Suite de la page 1

lutte contre les insectes, leur évitant ainsi d'être broyés sous les roues des voitures.

En '96, nous en avons passés près de 4.000 !

Si vous êtes prêt(e) à consacrer une ou deux heures (ne serait-ce qu'un seul soir) à cette tâche, téléphonez-moi au numéro 633 24 71.

Rappelons que cette action se situe essentiellement en deux endroits : à Couture-St-Germain, rue du Chêne au Corbeau, le long des étangs et de ceux d'Ohain, sur la route de la Marache, de la rue d'Aquinot, jusqu'à 100 m avant le restaurant de la Roseraie. Merci pour votre collaboration.

Johanna LEUPEN



17 décembre :

LES FLORALIES EN HIVER

Dites-le avec des fleurs... Oui, c'est bien ainsi qu'Armelle d'Hendecourt nous a conté notre village, nous présentant de manière très humoristique son approche des fleurs. De Lasne et d'ailleurs certes, car la frontière n'est pas politique, mais géologique. Cela a été bien dit et montré avec une maîtrise parfaite de la technique photographique.

De l'imposante balsamine de l'Himalaya au discret myosotis des champs nous avons pu admirer la gamme des espèces et l'étendue des couleurs. Les vertus médicinales n'ont pas été oubliées ni le chant des oiseaux.

Tout cela restera gravé dans nos mémoires et nous remercions chaleureusement l'amateur de qualité, artisan de cette belle soirée.

M.M. LECHARLIER

5 janvier :

TRACES DANS LA NEIGE



Photo Françoise TOBIE

Lorsque nous avons établi notre agenda pour décembre, janvier et février, c'est-à-dire en novembre, nous ne savions absolument pas ce que l'hiver nous réserverait.

Aussi avons-nous été heureux de faire la promenade "traces dans la neige" projetée "le premier dimanche enneigé de janvier".

Le froid vif ayant rapproché des maisons et de leurs habitants ravitailleurs toute la petite gent ailée nous n'avons pratiquement pas découvert de traces de nos oiseaux familiers.

Par contre, la neige avait gardé l'empreinte de faisans, (pas seulement de leurs pattes, mais des plumes balayant la neige au moment de leur envol), d'un héron, d'un renard, de lapins, d'un lièvre, de poules d'eau, de foulques et de nombreux chevreuils.

Elles balissèrent notre itinéraire parcouru dans un calme absolu que ne venait troubler que le crissement de la neige sous nos pas. À plusieurs reprises nous nous sommes figés sur place afin de ne pas affoler les chevreuils bondissant non loin de nous. Après avoir traversé la Réserve natu-

CONFÉRENCE et PROMENADES

relle puis les bois de Couture-St-Germain, nous avons terminé notre promenade aux pieds des murailles de l'abbaye d'Aywiers.

D.G.

12 janvier :

VISITE À LA CLINIQUE DES OISEAUX À LA HULPE

Celle-ci pourrait s'appeler "rue des Boiteux" ou mieux, "Cour des Miracles"!

En effet, l'étonnement croît au fur et à mesure de la visite. Les oiseaux éclopés, en voie de guérison, sont chouchoutés par Dame Jacqueline. Tel canari qui semblait gelé a repris vie et chant chez son hôtesse aimable et vigilante. Quelques chouettes alignées sur un perchoir serrent les coudes, dirait-on, pour se tenir chaud en attendant guérison complète et liberté retrouvée tandis que les cygnes, eux, aspirent au dégel de la Meuse pour retrouver leur espace natal.

L'un d'eux a un pansement, l'autre une attelle, un autre encore a été recousu. Chaque blessure, quelle que soit son origine est soignée et une garderie est organisée pour les incurables

qui jouissent d'une fin de vie conforme à leur état mais aussi à leur espèce. Tel ce cormoran "mono-ailé" qui fait le beau lorsque la patronne du lieu lui présente un poisson rapidement englouti. Après quoi il s'ébroue. Réminiscence d'un passé où il devait plonger pour pêcher et ensuite se secouer pour rejeter l'eau.

Dans ce jardin de cure, les chats passent indifférents. Blasés, dit Jacqueline Vandervelden qu'au passage nous félicitons pour son dynamisme et remerçons de tout coeur pour l'heure passée avec elle et ses protégés.

En été, "l'infirmière" travaille 18 heures par jour...et sans subside. Avis à ceux et celles qui pourraient lui donner un peu de temps.

Contact : 02 / 653 43 69 ou à notre rédaction qui transmettra.

M.M.L.

2 février :

PROMENADE N° 12 DE "LASNE ET SES BALADES"

Un bon groupe de participants dont l'âge couvrait (comme pour Tintin) l'éventail des 7 à 77 ans a parcouru livre en main la belle promenade n° 12. Elle nous a conduits, parfois face à un vent piquant, de Couture-St-Germain, à la ferme du Croissant, aux limites de Maransart, en passant par les rues Milhoux et du Mont Cornet, les chemins des Fils et de la Garde de Dieu avant de regagner à travers champs la vallée à la Dame par la ruelle Malles. Certains chemins étaient empruntés pour la première fois par plusieurs d'entre-nous. Une révélation qui prouve, s'il était nécessaire, l'intérêt du travail de nos amis du groupe "SENTIERS"... et de notre livre "Lasne et ses balades".

D.G.

TOILETTE DES NICHOURS

Si vous ne l'avez pas fait avant l'hiver, n'oubliez pas en ce début de printemps de nettoyer vos nichours. Il est indispensable de les débarrasser des vieux nids souvent humides, pourris et pleins de petits insectes.

Les oiseaux qui adopteront vos nichours seront heureux d'aménager leur nouveau nid douillet dans des abris impeccables.

LES HIRONDELLES

Vous vous en souviendrez, nous vous avons dit qu'une série de nids artificiels avaient été placés l'an dernier en divers lieux du village dans l'espoir que les hirondelles qui désertaient de plus en plus nos parages y reviennent plus nombreuses.

Ces efforts ont commencé à porter leurs fruits puisque au printemps 96 plusieurs nids ont été adoptés, d'autres explorés.

Nous espérons que le message sera passé de becs à oreilles et qu'elles seront plus nombreuses cette année à nous annoncer le printemps.



La chronique de Françoise Bortels

LE MOULIN D'ARGENTEUIL

Ne quittons pas Argenteuil, que nous avons évoqué dans notre dernier numéro au sujet de "l'église de fer", sans un regard à l'imposant moulin qui étend ses ailes au bout de la rue du Coq, à la limite d'Ohain et de Waterloo.

Ce vénérable monument, dernier moulin en bois du Brabant wallon a connu une vie mouvementée. Construit en 1767 à Enghien (ou Ninove selon les sources), il fut démantelé et reconstruit à proximité de l'église de fer en 1821, avant d'être une nouvelle fois démonté et réédifié à l'emplacement actuel.

Cette récupération peut s'expliquer par le prix élevé de la construction d'un moulin. Les seigneurs qui en étaient propriétaires percevaient une taxe auprès des villageois désireux faire moudre leur grain.

La présence de moulins est attestée dès le XV^e siècle.



*Perdu dans les brumes, non de Hollande, mais d'Obain.
Photo de Guy CHAMPENOIS*

parfait état de marche. Seul le meunier manque à l'appel.

On ne peut le visiter car il s'agit d'une propriété privée, mais rien ne vous empêche d'aller admirer la stature impressionnante de ce dernier témoin d'une vie passée qui, à tort ou à raison, nous inspire tant de nostalgie.

Nos régions aux nombreuses rivières, ont privilégié les moulins à eau, la force de l'eau étant plus facile à maîtriser que celle du vent. Pour profiter au maximum des courants atmosphériques, un moulin à vent devait se situer au milieu d'une vaste étendue découverte.

Le Brabant wallon compte encore quelques moulins à vent en brique tel celui de Nil-St-Vincent, Saintes ou Opprebaix.

Ces moulins du type "tour" ont une toiture mobile tandis que notre moulin, entièrement en bois, de plan carré, a un corps tournant. Il a été complètement restauré en 1962 et son mécanisme est en

Un de nos lecteurs (et membre) nous écrit au sujet des nouveaux projets de construction.

L'agitation que l'on crée sporadiquement autour de divers nouveaux projets de construction risque d'entraîner des effets pervers irréversibles, si l'on considère les conséquences sociales qu'elles peuvent engendrer.

En effet, avons-nous assez réfléchi aux dizaines de milliers d'heures de travail que de pareils projets génèrent en aval et en amont, pour la vie de notre village et l'ensemble de notre pays ?

Le vieil adage de la sagesse (économique ?) demeure plus actuel que jamais: "quand le bâtiment va, tout va" et entre deux maux il faut choisir le moindre! Choix cruel parfois! Le plus beau des paysages, le plus bel arbre...ne vaudront jamais un chômeur de moins dans notre triste société d'aujourd'hui. Que chacun songe à ses enfants et à ceux de son voisin, à nos petits-enfants (souvent bardés de diplômes) qui cherchent vainement un emploi à leur mesure en s'enlisant dans des "petits boulots". La priorité absolue à l'emploi ne peut être vaine.

De plus, si l'on s'interroge sur l'état de la démographie de Lasne dont le sixième de la population est dans le 3^e et le 4^e âge...et bientôt le cinquième, il serait souhaitable qu'elle se rajeunisse quelque peu par l'arrivée de nouveaux habitants.

Enfin, il me paraît aussi que de telles

manifestations contribuent à faire monter le prix des terrains... de manière anormale et factice avec l'effet pervers d'accréditer l'image de Lasne et des

Lasnois privilégiés et égoïstes, qui apparaît comme une vue trop superficielle des choses et des êtres.

L'objection selon laquelle de nombreux endroits sont encore disponibles dans Lasne est sans intérêt pour des raisons faciles à comprendre.

L.H. Sauvagemont

LE COMMENTAIRE DE LASNE NATURE

C'est vrai, cher correspondant, c'est une plaie majeure que le chômage.

Comme vous, nous applaudissons au maintien et à la création d'emplois.

A ce sujet, soit dit en complément et aussi quelque peu à l'encontre de ce que nous lisons dans votre lettre, permettez-nous de penser que les métiers en rapport avec la protection de l'environnement sont appelés à connaître dans l'avenir une grande expansion.

Ce n'est pas le sacrifice de beaux paysages et de beaux arbres qui nous vaudra les faveurs du dieu qui crée des emplois (ce serait trop simple !)

Au reste, n'oubliez pas que Lasne nature se mette jamais en travers de projets de construction normaux et légitimes. Ils sont tels dans la plupart des cas, heureusement.

Soyez tranquille, ce n'est pas nous qui mettons en péril

(je vous cite) "les dizaines de milliers d'heures de travail que de pareils projets génèrent en aval et en amont".

Quand les projets que nous voyons passer sont améliorables, nous intervenons, c'est vrai, mais par des suggestions qui sont, par principe, constructives (c'est le cas de le dire!...)

Quand les projets sont franchement, inutilement et irrémédiablement destructeurs de l'environnement et de notre cadre de vie à tous (jeunes et vieux, actuels et à venir), alors nous agissons, et toujours en nous appuyant sur des dispositions légales: nous réclamons, comme tout citoyen peut le faire, et au besoin nous allons en justice. Avons-nous tort ?

Sans rancune, et bien à vous.

Fernand Debreyne / Urbanisme et Environnement.



CIGOGNES BLANCHES

Un de nos lecteurs réagit à notre reportage sur le lâcher de cigognes blanches à Renipont, début septembre.

Nous disions qu'elles se raréfiaient dangereusement dans nos pays. Ce lecteur nous signale qu'il n'en est rien. Il les a souvent observées. En 1994, il a vu une aire de repos aux alentours immédiats des décanteurs de la sucrerie de Genappe, et dit qu'il doit y avoir dans nos régions des passages chaque année. Elles ont niché en Belgique en divers endroits.

En ce qui concerne celles du Zwin où elles nichent naturellement, leur nombre devient si grand qu'elles s'attaquent aux jeunes mouettes et qu'il faut procéder à une certaine régulation en expédiant des oeufs à divers jardins zoologiques officiels pour élevage.



En Alsace-Lorraine, par suite de divers travaux (drainages excessifs par exemple) les cigognes s'étaient raréfiées. On a procédé à la réfection ou la consolidation d'anciens nids et à des élevages. Les résultats ont été excellents. Certaines cigognes ne veulent même plus émigrer et restent sur place l'hiver, ce qui pourrait occasionner des problèmes d'hébergement et de nourriture. Il nous est signalé d'autre part que les martres, grimant dans les nids et y faisant des dégâts dans les nichées, on a remplacé en divers endroits les piquets de bois menant aux nids par du métal auquel ces prédateurs ne peuvent s'agripper.



Lasne Nature vous invite à une Conférence avec projections
Jeudi 17 avril à 20h
au Centre sportif et culturel de Maransart
LES COCCINELLES
par J.L. HEMPTINNE
du Laboratoire de Zoologie appliquée de Gembloux.

Entrée libre.

SUGGESTION DE VOYAGE : UNE JOURNÉE AU PAYS DES GRUES CENDRÉES

au bord du lac du Der Chantecoq (en Champagne), le plus grand lac artificiel d'Europe occidentale, zone de halte migratoire, de transit ou d'hivernage de dizaines de milliers d'oiseaux (dont 40.000 grues cendrées).

Des journées de visite sont organisées tous les samedis et dimanches du mois de mars (sauf les 29 et 30) par :
La MAISON DE L'OISEAU ET DU POISSON située en bordure du lac du Der .

Renseignements et réservations (une semaine à l'avance minimum).
Téléphone : 00-03 26 74 00 00
MAISON DE L'OISEAU ET DU POISSON.

Prix par personne pour la journée complète :

Enfant de moins de 15 ans : 34 FF -
Adulte : 55 FF.

(Jumelles et longue vue fournies sur place).

Lasne Nature vous enverra volontiers le programme détaillé de la journée.

ENLÈVEMENT DES GROSSES PIÈCES

AVRIL

MERCREDI 2 dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du mercredi.
VENDREDI 4 (rues du vendredi).
LUNDI 7 (rues du lundi).
MARDI 8 (rues du mardi).
JEUDI 10 (rues du jeudi).

JUIN

LUNDI 2 dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi.
MERCREDI 4 (rues du mercredi).
VENDREDI 6 (rues du vendredi).
MARDI 10 (rues du mardi).
JEUDI 12 (rues du jeudi).

PAPIERS ET CARTONS

MARS

LUNDI 17 dans les rues où les poubelles sont enlevées le lundi, le mardi ou le mercredi.

MERCREDI 19 dans les rues où les poubelles sont enlevées le jeudi ou le vendredi.

ATTENTION !

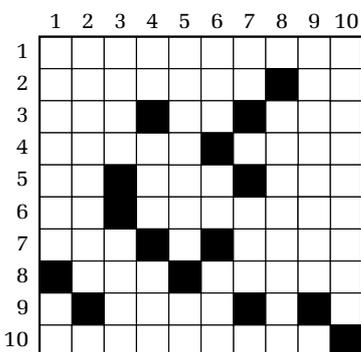
À partir du mois d'avril les papiers et cartons ne seront plus enlevés à domicile mais devront être à nouveau portés dans les bulles!

Alors que les Lasnois prenaient peu à peu l'habitude de ces collectes sélectives, voilà une fois de plus, une nouvelle qui leur donnera l'impression que l'ont se moque d'eux.

Quand le nouvel accord avec l'IBW sera passé, la commune informera tous les habitants de la reprise du ramassage à domicile.

MOTS CROISÉS

SOLUTION DU N° 28



1	E	C	O	L	O	G	I	S	T	E
2	C	U	E	I	L	L	E	U	R	S
3	O	P	A			U		P	A	
4	N	U		R	E	C	O	R	D	E
5	O	L	E	A	G	I	N	E	U	X
6	M	E	N	U		D	E	M	I	T
7	I			Q	U	E		A	S	A
8	Q	U	E	U	E		E	T	E	S
9	U	S	N	E	E		M	I	N	I
10	E		A	S		Q	U	E	T	E

HORIZONTALEMENT

- Se dit de fruits qui s'ouvrent pour disséminer leurs graines. -
- D'une Botte. - Petit saint. - 3. Mouvement clandestin. - Pronom. - Accord. - 4. Insecte adulte. - D'oignons, sur une seule ligne. -
- Quotient intellectuel. - Lésé, de dr. à g. - Oncle connu. -
6. N'importe lequel. - Substances organiques s'accumulant dans certaines parties de végétaux, de dr. à g. - 7. Voyelles d'une poire non comestible bien connue des cruciverbistes. - Variante d'étui. -
8. Système monétaire européen. - Ferme wallonne. - 9. Il répète. -
10. Se dit de plantes à fleurs mâles et femelles sur le même pied.

VERTICALEMENT

- Se dit d'une plante à fleurs mâles et femelles sur pieds différents. - Au matin. - 2. Organes mâles de la fleur. - 3. Province d'Arabie Saoudite. - Marque un accord - 4. Pronom. - Es couché. -
- Début d'un mot aimé à Lasne Nature. - 5. Vents du désert. - Se fait en riant. - 6. Communauté économique européenne. - Drame au Japon. - Un matinal. - 7. Dans. - À payer. - 8. D'une région fertile. - 9. Raz de marée. - 10. Extrémités élargies et collantes du style.

M.M. LECHARLIER



AGENDA

Mars

Mardi 4 JOURNÉE D'ÉTUDE : VIANDE BOVINE BIOLOGIQUE- PRODUCTION ET FILIÈRES.
Salle SUDHAINA, Centre culturel et sportif de Baileux CHIMAY- Renseignements : GRIAB Jodoigne Tél.: 010/ 81 40 50

Samedi 8 10h : INITIATION à la TAILLE DES ARBRES
organisée par l'asbl "Nature et Progrès" au 88, route de Beaumont à Lasne.
P.a.f. : 50 F.

Samedi 15 JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9h30 (ou à tout autre moment de la journée) à l'arrière de la Réserve par la rue à la Croix, via la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Potage à l'heure de midi.
Annoncez votre venue au 02/ 633 55 79 ou 633 30 29.

Vendredi 21 Soirée à l'écoute des RAPACES NOCTURNES, sous la conduite de Brigitte CHIWY.
Départ du parking de l'ancienne gare d'Aywiers-Maransart à 20h.

Samedi 22
Dimanche 23 DU JARDIN À L'ASSIETTE
FÊTE DU PRINTEMPS,
Maison de l'Acacia méconnu,
chemin de Placenoit, 5, LA MARACHE.

Jeudi 27 TOUS LES BIENVENUS (membres et non-membres) AUX RÉUNIONS MENSUELLES DE LASNE NATURE.
Centre sportif et culturel de Maransart. A 18h30, réunion du GROUPE SENTIERS suivie à 20h de la réunion générale.

N.B. Rappelons que la participation à toutes les activités ORGANISÉES par Lasne Nature : promenades, conférences, etc. est gratuite.

Avril

Samedi 12 JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9h30 (ou à tout autre moment de la journée) à l'arrière de la Réserve par la rue à la Croix, via la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Potage à l'heure de midi.
Annoncez votre venue au 02/ 633 55 79 ou 633 30 29.

Jeudi 17 20h Centre sportif et culturel de Maransart : LES COCCINELLES CONFÉRENCE AVEC PROJECTIONS par J-L. HEMPTINNE du laboratoire de Zoologie appliquée de GEMBLOUX .

Avril

Dimanche 20 Entrée libre.
PROMENADE d'une matinée comprenant une VISITE de LA RÉSERVE NATURELLE DU RU MILHOUX (bottes indispensables).
Nous prendrons comme base une partie de la promenade n° 5 de notre livre "Lasne et ses balades".
Départ à 9h30 de la Porte d'En Haut (Ste-Lutgarde), 2^{ème} porche, à la sortie de l'abbaye d'Aywiers.

Jeudi 24

TOUS LES BIENVENUS (membres et non-membres) AUX RÉUNIONS MENSUELLES DE LASNE NATURE.
Centre sportif et culturel de Maransart.
A 18h30, réunion du GROUPE SENTIERS suivie à 20h de la réunion générale.

Mai

Vendredi 2
Samedi 3
et
Dimanche 4

FÊTE DES PLANTES ET DES JARDINS À L'ABBAYE D'AYWIERS
(V. 14-18h) (S. et D. 10-18h.)
Lasne Nature y présentera une exposition sur la RÉSERVE DU RU MILHOUX et la problématique des zones humides.

Dimanche 18

PARCOURONS ENSEMBLE LA PROMENADE N° 2 (8 km) du livre "Lasne et ses balades". Promenade d'une matinée.
Départ à 9h30, rendez-vous au kiosque de la Place Communale d'Ohain.

Jeudi 29

TOUS LES BIENVENUS (membres et non-membres) AUX RÉUNIONS MENSUELLES DE LASNE NATURE.
Centre sportif et culturel de Maransart. A 18h30, réunion du GROUPE SENTIERS suivie à 20h de la réunion générale.

L'association NATURE et PROGRÈS organise régulièrement des COURS de JARDINAGE BIOLOGIQUE illustrés par images vidéo.

Chez Myriam et André Verlaet, rue de Limauges, 47 à Court-St-Etienne de 9h30 à 12h.

DIMANCHE 16 MARS :

- La nourriture du sol et les composts.
- Les travaux d'avril.
- La culture des pommes de terre.

DIMANCHE 25 MAI :

- Travaux de juin et de juillet.
- La culture des oignons, des poireaux et des tomates.

Inscriptions obligatoires (nombre limité de participants) en téléphonant au 010/ 6136 68 ou 010/ 61 68 30 où vous pouvez obtenir tous renseignements au sujet des autres activités et cours.

Participation aux frais y compris le syllabus : 100 F. pour les membres de Nature et Progrès, 200 F. non-membres.